

Plan de Volontariat



TABLE DES MATIÈRES

Plan de volontariat de l'APISF	3
1. Introduction.....	4
2. Objectifs	4
3. Á Domaines d'intervention du volontariat	4
Activités de loisirs.....	Error! Bookmark not defined.
Soutien scolaire	Error! Bookmark not defined.
Développement personnel et social	Error! Bookmark not defined.
4. Caractéristiques et sélection des personnes volontaires.....	4
5. Suivi et évaluation du plan de volontaria	5



Plan de voluntariado APISF



1. Introduction

'Association pour la Protection de l'Enfance et la Sensibilisation de la Famille (APISF) se définit comme une entité qui considère comme personne volontaire toute personne physique qui, de manière libre et sans recevoir de contrepartie ni être soumise à une obligation ou un devoir juridique, réalise l'une des tâches prévues dans les activités de l'APISF, en respectant toujours le cadre juridique applicable

Le principe fondateur de la relation entre APISF et ses volontaires repose sur le caractère positif de la participation citoyenne libre, solidaire et altruiste, intégrée dans les programmes d'activités de l'association, afin de contribuer à la réalisation de ses objectifs et à la construction d'une société moderne, participative, juste et égalitaire.

APISF organise et coordonne les activités menées par les volontaires. Elle veille à ce que le service rendu soit de qualité, et que tant les bénéficiaires que les volontaires en tirent une évaluation positive.

Depuis sa création, APISF compte sur un groupe de personnes volontaires qui, de manière désintéressée, contribuent au bon fonctionnement de l'organisation.

2. Objectifs

Améliorer l'accompagnement et l'attention portés aux enfants issus de projets sociaux.

Offrir des modèles de référence positifs.

Promouvoir le volontariat social à travers des activités destinées à l'enfance et à la jeunesse.

Sensibiliser à la situation de pauvreté existant dans notre pays.

3. Domaines d'intervention du volontariat

Activités de loisirs

Activités ponctuelles offrant des possibilités de loisirs éducatifs et sains.

Soutien scolaire

Accompagnement hebdomadaire d'élèves du primaire et du secondaire afin d'améliorer leurs compétences scolaires. Le volontariat peut également être exercé en ligne.

Développement personnel et social

Accompagnement hebdomadaire à travers des activités visant l'acquisition de compétences sociales et personnelles, ainsi qu'une éducation fondée sur les valeurs.

4. Caractéristiques et sélection des personnes volontaires



Le volontariat de l'APISF impliqué dans une intervention directe auprès des bénéficiaires doit posséder certaines compétences personnelles, qui peuvent faire l'objet d'une formation préalable assurée par l'APISF avant l'intégration dans un profil de volontariat.

Parmi les compétences personnelles nécessaires à l'action volontaire, on souligne :

- Attitude dynamique et positive
- Capacité d'écoute et respect d'autrui
- Sens des responsabilités, engagement, flexibilité et tolérance
- Adhésion à la mission et aux valeurs de l'organisation
- Capacité de travail en équipe
- Formation spécifique selon les tâches à accomplir
- Favoriser le dialogue
- Implication dans la relation avec les bénéficiaires
- Esprit participatif
- Capacité d'autocritique

Le/la volontaire suit un parcours depuis son arrivée jusqu'à la fin de son engagement au sein de l'association. Durant tout ce parcours, il/elle doit pouvoir compter sur le soutien et les conseils du/de la responsable du volontariat, ainsi que sur la collaboration des autres professionnels de l'entité.

Pour mener à bien le processus de sélection, les conditions requises sont communiquées aux personnes intéressées par différents canaux : site web, réseaux sociaux, accords avec diverses entités nationales et internationales, ateliers d'information et de sensibilisation.

Les personnes souhaitant devenir volontaires à l'APISF passent un premier entretien individuel avec la responsable du volontariat, au cours duquel elles reçoivent des informations sur :

- Présentation du/de la candidat(e) : intérêt pour l'association, motivations, formation et expérience antérieure.
- Présentation de l'APISF : objectifs, missions, mode de fonctionnement et principaux programmes.
- Droits et responsabilités des volontaires.
- Description des fonctions de volontariat : conditions, types d'activités, publics cibles, équipe d'intégration.
- Avantages du volontariat : travail en équipe, expérience, etc.



- Informations sur les assurances et les frais pris en charge par l'organisation.

L'entretien permet également au/à la candidat(e) de s'exprimer sur ses motivations, ses compétences et ses expériences antérieures. Il est essentiel de recueillir ces informations et de lui offrir l'opportunité de poser des questions et d'exprimer ses éventuelles préoccupations.

Une fois la première entrevue terminée et jugée favorable, le/la candidat(e) passe un second entretien avec la Présidente de l'APISF, qui évalue sa candidature. En cas d'avis positif, un accord de volontariat est signé et la personne devient officiellement volontaire au sein de l'équipe.

5. Suivi et évaluation du plan de volontariat

L'évaluation du plan sera continue et portera sur le degré de réalisation des objectifs et des processus définis.

Une évaluation interne annuelle sera réalisée afin de suivre la mise en œuvre des mesures et procédures établies.

Y participeront toutes les personnes impliquées : personnel volontaire, responsable du volontariat, personnel expatrié, etc.

Le processus d'évaluation vise également à réviser et améliorer le plan, ainsi qu'à intégrer de nouvelles propositions issues du consensus entre toutes les personnes participantes.